



# **Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général en réponse à la motion 299 intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence »**

(Du 31 août 2020)

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

## **1. Introduction**

Le 14 janvier 2013, le groupe PopVertSol, par M. Christian van Gessel et consorts a déposé la motion intitulée « **Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence** ». (PV 2012, p.42, PV 2013, p.696,700).

Les motionnaires demandent au Conseil communal « d'étudier en collaboration avec le Canton les moyens de connecter toutes les unités d'habitation et commerciales, situées sur le territoire de la commune, à la fibre optique, de manière à ce que celle-ci arrive jusque dans les prises situées dans les logements et les commerces (FTTH, ou Fiber To The Home). »

## 2. Evolution des technologies

Depuis le moment où a été déposée la motion, les avancées technologiques et les outils mis à disposition de la population et des entreprises ont progressé à des rythmes soutenus.

Il est loin le temps où Swisscom avait le monopole téléphonique et où les premiers concurrents se frottaient au marché helvétique. En effet, le monopole sur le réseau a été aboli en 1998. Ainsi toute entreprise de télécommunication peut investir dans la construction d'un réseau de fibres optiques, après avoir obtenu l'aval de l'OFCOM.

Brièvement, il existe plusieurs types de connexion en fibre outre la FTTH, comme par exemple la « fiber to the street, FTTS, fiber to the building, FTTB, fiber to the office FTTO, soit une technique de câblage centralisé en fibre optique destiné à des environnements bureautiques ».

Outre la technologie, les grands opérateurs ont également cherché à renforcer leur position. On rappellera ici la tentative de fusion entre Sunrise et UPC puis le rapprochement entre Salt et Sunrise qui a vu la création d'une joint-venture Swiss Open Fiber. Ces exemples illustrent bien la compétitivité qui s'exerce dans ce secteur d'activité et où des offres d'accès à internet à très haut débit ne cessent de s'étoffer.

## 3. Coûts financiers

A l'échelle de la Suisse, l'installation de fibres optiques est surtout réalisée dans les grandes agglomérations que sont Zürich, Bâle, Berne, Lausanne, Genève. En effet, en raison du coût des infrastructures, un milieu dense se prête mieux à ce genre d'équipement. Une cartographie du territoire suisse mise à jour par l'OFCOM illustre bien cette situation ([www.map.geo.admin.ch](http://www.map.geo.admin.ch) rubrique Atlas large bande). Au niveau cantonal, la question de l'installation de la fibre optique était déjà une préoccupation (voir la question Alain Ribaux 10.366) et la réponse écrite 11.393 qui signalait déjà la volonté du Conseil d'Etat de réaliser un réseau de fibres optiques appelé FONE. A cet effet, les instances cantonales avaient sollicités Swisscom, Viteos SA (remplacé en 2018 par le Groupe E) et Vidéo 2000 pour réfléchir au concept. Comme le souligne la réponse écrite : « Chaque partenaire a fait sa propre analyse pour déterminer quels seraient les coûts d'investissements globaux et particuliers. Très rapidement, il a été mis en évidence qu'un tel projet se chiffrerait à 250 millions de francs à l'échelle du canton. Chaque partenaire devant

déterminer ensuite le montant d'investissement qui le concernait ».

Même si les partenaires mentionnés et le canton avaient adopté à ce moment-là une position de « wait and see », les opérateurs ne sont pas demeurés en reste. Swisscom annonce que d'ici à 2021, elle équipera les communes suisses des dernières technologies de fibre optique et articule un coût d'investissement annuel de 1,6 milliard de francs suisses. L'opérateur envisage ainsi de doubler sa couverture en fibre optique d'ici à 2025. De son côté, UPC est également très active puisque elle dit offrir des connexions réseau haut débit même dans les zones reculées et éloignées que ce soit tant avec la technologie de type cuivre que de type fibre optique. Le déploiement de ces réseaux permettra à notre Ville ainsi qu'aux différents acteurs du domaine de poursuivre sur la voie de l'innovation et de faire de Neuchâtel une « smart city » qui met le développement technologique au service du bien-vivre, du développement durable et, plus globalement de l'humain. On ne traitera pas ici le déploiement de réseaux mobiles « 5G » qui rencontre de vives résistances et qui fait d'ailleurs l'objet de demandes de moratoire au niveau fédéral.

#### **4. Conclusion**

Lorsque l'on commençait à installer la fibre optique à l'intérieur des logements, les opérateurs pensaient que c'était la voie à suivre afin de permettre à la population de disposer de haut débit. Or, les avancées technologiques ont permis même avec un câble traditionnel en cuivre d'atteindre le haut débit sans devoir impérativement installer la fibre optique jusqu'au logement.

Rappelons que l'installation de la fibre optique est une opération financièrement coûteuse, voire parfois un gouffre financier pour les collectivités publiques. Ce n'est pas pour rien que Swisscom a dans certains cantons procédé à des alliances avec des fournisseurs d'électricité avec plus ou moins de bonheur. Néanmoins, fournir des réseaux performants est une nécessité. L'expérience vécue ce printemps dernier où la COVID 19 a conduit au confinement et à la mise en place du télétravail en est un exemple parlant.

En ville de Neuchâtel, la Section des infrastructures, lorsque cela s'avère nécessaire, fait en sorte lors de travaux de fouilles, de mettre à disposition des batteries de tuyaux indispensables aux opérateurs pour y installer la fibre optique. Mentionnons enfin l'offre d'un WIFI gratuit, NEuchâtel Mobile

(NEMO), réseau sans fil issu d'un partenariat public-privé réunissant le Canton, les Villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, ello communications SA (anciennement Vidéo 2000 SA), Viteos SA et Arcantel SA. Cette offre sera par ailleurs étendue prochainement avec l'installation de bornes WIFI supplémentaires dans de nombreux sites touristiques de notre ville. Le public a ainsi la possibilité de se connecter à Internet dans divers lieux du canton.

La couverture du territoire communal en outils performants répond et répondra toujours davantage aux besoins de la population grâce entre autres aux principaux acteurs présents et de la concurrence qui s'y opère, sans oublier notre participation dans l'actionnariat ainsi qu'au Conseil d'Administration de ello communications SA et de Viteos SA.

C'est dans cet esprit que nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'information et de classer la motion no 299.

Neuchâtel, le 31 août 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Thomas Facchinetti

Rémy Voirol